

Avignon, le 04/10/2023

**Madame la Présidente
Conseil Départemental de Vaucluse
Hôtel du Département
Rue Viala
84 909 AVIGNON cedex 9**

**LETTRE OUVERTE
DECLARATION PREALABLE CST ET FSSSCT DU 5 OCTOBRE 2023**

Madame la Présidente du CST et de la FSSSCT,
Chers élus départementaux et du personnel.

Comme vous avez pu le constater, nous n'avons pas participé à la réunion préparatoire de cette instance. Il a été décidé par la Direction de notre Union Syndicale CGT de suspendre notre participation à ces rencontres préalables qui évitent à la Présidente et aux élus de tenir leurs places dans les débats qui s'y tiennent, et n'amènent aucun élément complémentaire, cela s'apparente à une « répétition générale » sans compte rendu officiel, qui transforme les Instances en simple chambres d'enregistrements.

Nous constatons que malgré notre courrier du 20 février 2023 qui avait pour objet « instances représentatives et dialogue social » resté sans réponse et sans effet, les instances continuent à se dérouler en ne respectant pas le cadre légal qui permettrait aux élus du personnel de mener à bien leur mission. Nous le regrettons car ce nouveau mandat promettait de nouvelles perspectives.

Nous avons trop peu d'informations dans les rapports présentés ce qui nous prive d'étudier au mieux les dossiers et d'apporter un avis éclairé en ayant pris le temps de vérifier les données auprès des agents concernés. Nous souhaitons qu'un protocole clair soit établi concernant les échanges et le traitement des dossiers dans le respect du cadre des instances.

Aujourd'hui, les élus CGT sont mis à la marge, voire malmenés ouvertement en Instance sans que cela ne soit recadré. Nous sommes privés de certaines informations clés qui concernent la collectivité, nous vous rappelons que tous les représentants du personnel doivent avoir le même niveau de considération et de traitement.

Les alertes et demandes d'enquêtes transmises par les élus CGT doivent être prises en compte et traitées dans l'urgence qu'elles nécessitent comme la Loi le prévoit.

Le secrétaire FSSSCT doit respecter les missions qui lui sont confiées en transmettant l'ensemble des informations qui lui sont données comme la Loi le prévoit.

En traitant la CGT avec iniquité vous ne respectez pas les agents, particulièrement ceux qui se sont démocratiquement exprimés lors des élections professionnelles et ceux qui, chaque jour sont de plus en plus nombreux à se tourner vers la CGT, syndicat sans concession ni petits arrangements, mais qui porte haut les revendications des agents. Les agents du Département méritent plus de considération et cela commence par le respect de leurs représentants.

Pour toutes ces raisons, il est attendu par notre Direction syndicale que nous participions à cette instance après avoir lu cette déclaration sans prendre part aux débats ni aux votes et que nous rendions compte à notre organisation syndicale de la manière dont nous serons traités.

Cette intervention constitue une lettre ouverte qui sera diffusée aux agents et selon les suites données, transmise à la presse.

La reprise des débats et d'une participation active de la CGT dans ces Instances dépendra de la position de l'autorité territoriale.

Nous demandons que cette déclaration soit jointe au compte rendu de l'instance.

Les élus CGT en CST et FSSSCT

LAUGIER Amandine



CARLETTI Laurent



PONS Ludovic

